

# MCD

Bulletin de la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 1

Automne 2003

## Dans ce numéro

Mot du titulaire de la Chaire	1
Les recherches en cours	2
Les activités scientifiques	3
Dossier spécial Argentine	4-5
Entrevue avec Elena Bessa	5
Analyses de Raphaël Canet et de Jules Duchastel	6-7
Quoi de neuf à la Chaire ?	8

## L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté



Ce premier bulletin arrive après plus de deux ans d'existence de la Chaire MCD. La Chaire a pu se faire connaître grâce à ses publications, aux divers colloques et conférences qu'elle a organisés ou auxquels elle a participé ainsi qu'à son site internet [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca). Le moment est maintenant venu d'enrichir cet effort de communication en publiant, deux fois l'an, MCD le bulletin de la Chaire. Ce bulletin ne se substituera pas à nos autres moyens de diffusion, mais nous offrira l'occasion de donner un aperçu des activités en cours au sein de nos équipes de recherche. Chaque numéro comportera notamment un ou deux courts articles et une entrevue sur des sujets d'actualité en relation avec nos recherches. Nous ferons état des faits saillants de la période écoulée depuis le dernier bulletin et annoncerons le programme d'activités à venir. Ce bulletin est destiné à une large diffusion afin d'établir le plus de liens possibles avec les milieux intéressés par l'avenir de la démocratie et de la citoyenneté dans le contexte de la mondialisation.

Ce premier numéro paraît au moment même où se tient le colloque **Construire les Amériques** dont la Chaire est co-organisatrice. La thématique du colloque condense de manière exemplaire les questions qui ont motivé la création de la Chaire. Les travaux de la Chaire MCD se concentrent en effet sur les transformations des différentes sphères institutionnelles (politique, économique et culturelle) caractérisant les sociétés modernes ainsi que sur l'émergence de nouvelles formes de la citoyenneté, de la communauté politique, de la démocratie et de la justice sociale. L'objectif principal de ses recherches, se situant au cœur des enjeux suscités par les phénomènes de la mondialisation et de la fragmentation des sociétés actuelles, est de repenser la régulation politique aux niveaux national et supranational.

Les deux questions posées par les organisateurs du colloque : Quelles sont les institutions requises pour « construire les Amériques » et est-ce que les Amériques peuvent être plus qu'une mosaïque d'États rassemblés dans une communauté de démocraties? évoquent des thèmes que nous développons dans les divers axes de recherche de la Chaire. La question centrale est bien celle de l'institutionnalisation démocratique des communautés supranationales. En dehors de l'Europe, il n'y a pour le moment aucun exemple d'institution politique au sens plein qui encadrerait des accords ou des ententes de libéralisation des marchés. Les tentatives d'instaurer des mécanismes de consultation ou de participation des parties prenantes (Stakeholders) dans le cadre des forums et conférences des organisations internationales ne représentent qu'une pâle copie des

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD

assemblées délibératives qui sont au fondement du fonctionnement démocratique des sociétés. Si l'adoption de la Charte Démocratique Inter-américaine représente une avancée dans la politisation du processus d'intégration, elle ne peut suffire à enrayer l'influence d'une régulation techno-juridique qui se substitue au processus proprement politique. L'intégration des Amériques est un laboratoire extraordinaire qui montre à la fois la capacité de mobilisation de la société civile et des mouvements sociaux et l'extraordinaire asymétrie entre partenaires d'une prétendue gouvernance où des États développés concurrencent des États « en voie de sous-développement », où la logique du capital se mesure à la logique des droits sociaux, où les États-mêmes délaissent leur espace de souveraineté au profit d'un marché omniprésent.

La Chaire MCD organise en particulier l'atelier « Une démocratie et des valeurs au service des gens ou des marchés? ». Des invités argentins et canadiens discuteront de la capacité des Amériques de former une communauté de démocraties sur la base de valeurs communes. La question posée concerne le type de communauté. Sera-t-il uniquement question d'une zone de libre-échange ou d'une communauté fondée sur des principes démocratiques? Le débat s'engagera sur la capacité des divers acteurs de partager des valeurs communes qui puissent fonder un lien politique. Dans le contexte d'une négociation sur le libre-échange, comment penser le partage des valeurs au-delà de la libéralisation des marchés, comme adhésion non seulement à un corpus de droits mais à l'agir politique ?

**UQÀM**  
Université du Québec à Montréal

INSTITUT  
D'ÉTUDES  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL



**Appel de communications pour le colloque :**

*Crise de l'État, revanche des sociétés. Nouveaux regards sur les relations transnationales*

Organisé par la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'UQAM.

Dans le cadre du 72ème Congrès de l'ACFAS, à l'Université du Québec à Montréal, les 11 et 12 mai 2004.

**ENJEUX DU COLLOQUE :**

Ce colloque a pour objectif de porter un regard sociologique sur les profondes transformations du système mondial qu'implique l'affirmation en son sein d'une pluralité d'acteurs de poids inégal. La crise du modèle de l'État-nation, nourrie d'une critique des principes de territorialité, de souveraineté et de sécurité qui le fondent, l'essor de la société civile et l'emprise grandissante du secteur privé appelés à prendre une part de plus en plus active dans les grands forums internationaux et au sein des institutions supranationales, sont des phénomènes qui conduisent à repenser les relations internationales. Le paradigme des relations transnationales vise à faciliter la compréhension de ce processus de recomposition des rapports de pouvoir qui s'opère sous nos yeux depuis une dizaine d'années, qui dépasse le modèle stato-national centralisé et institutionnalisé et privilégie la vision d'un monde multicentré et complexe dont les modes de régulation sont souvent plus informels, et qui transparaît sous les concepts de mondialisation, de globalisation et de gouvernance.

Ce colloque vise la discussion et l'échange sur ces thèmes de la crise de l'État et de la revanche des sociétés dans le système mondial contemporain et entend favoriser les perspectives originales et novatrices de la relève estudiantine tout en invitant des spécialistes de renom à prendre part au débat. Trois axes thématiques ont été dégagés :

**Les acteurs : Nature et rôles des nouveaux acteurs de la scène mondiale**

**Le système : Des relations internationales au système transnational**

**La régulation : La gouvernance comme réponse politique à la globalisation**

**DÉROULEMENT DU COLLOQUE :**

Ce colloque, placé sous la responsabilité de Jules Duchastel, professeur au département de sociologie de l'UQAM et titulaire de la Chaire MCD, se déroulera à l'Université du Québec à Montréal les mardi 11 et mercredi 12 mai 2004, et comprendra trois séances de présentations thématiques (de trois heures chacune) et une discussion plénière (deux heures).

Cet appel de communications vise à recruter les intervenants des séances de présentations thématiques. Nous privilégierons les communications d'étudiants gradués, de chercheurs et professeurs de manière à leur offrir une tribune et à provoquer de bénéfiques échanges avec les membres de la Chaire MCD.

Nous prévoyons de publier les résultats de ce colloque, qu'il convient plutôt d'appréhender comme des journées d'étude, dans un dossier spécial de notre site internet ([www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)) ainsi que sous la forme d'un ouvrage collectif édité en partenariat avec Athéna éditions.

Nous vous invitons à adresser vos propositions de communication (titre et présentation succincte de la problématique, environ 300 mots) avant le 1<sup>er</sup> février 2004 par courriel à :

**Raphaël Canet** : [canet.raphael@uqam.ca](mailto:canet.raphael@uqam.ca)

**Emmanuelle Juan** : [juan.emmanuelle@uqam.ca](mailto:juan.emmanuelle@uqam.ca)

Pour plus d'informations, consulter le site de la Chaire :

[www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

## Le point sur les projets de recherche

Conformément aux objectifs que la Chaire MCD s'est fixés, à savoir l'accueil d'experts étrangers, l'organisation d'événements scientifiques, la diffusion de ses résultats de recherche et la formation d'étudiants, gravite autour d'elle une équipe de chercheurs. Une partie de ses chercheurs travaillent au sein du GRADIP (Groupe de recherche en analyse du discours), composante de la Chaire spécialisée dans la recherche appliquée en analyse du discours assistée par ordinateur. Ainsi, si les projets sur lesquels travaillent les chercheurs sont assez spécifiques, ils s'intègrent dans les problématiques plus larges de la Chaire. Une autre partie des chercheurs est composée d'experts invités et de stagiaires postdoctoraux.

Quelques projets en cours à la Chaire :

### **La Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie**

Mise sur pied en 2001 grâce au programme des Chaires de recherche du Canada, la Chaire, dont Jules Duchastel est titulaire, articule ses réflexions autour de quatre axes principaux : Démocratie et marché dans les Amériques; Éthique et politique dans les sociétés pluralistes; État et nouvelles formes de régulation politique; Financiarisation et mutations du capitalisme

### **Le projet « Base de données réseau en analyse du discours politique »**

Mis sur pied en 2002 grâce à une subvention d'infrastructure de la Fondation Canadienne pour l'Innovation (FCI), ce projet développe une infrastructure de recherche, disponible sur le web, pour le traitement de l'analyse de corpus textuels. Il prendra fin en 2005.

### **Le projet « Inflexion du discours néolibéral et politisation de l'espace mondial »**

Mis sur pied grâce à une subvention ordinaire de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines. Il poursuit ses recherches jusqu'en 2004.

### **Le projet « Dynamique de reconfiguration de l'espace démocratique national : Le cas des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques au Québec. »**

Issu d'une subvention ordinaire du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les responsables en sont Gilles Bourque et Charles Bellerose.

### **Les projets de recherches des stagiaires post-doc**

« *Risque, confiance et légitimité.*

*Étude du secteur des biotechnologies appliquées à la pharmaceutique. »*

#### **CHRISTINE CHIASSON**

Cette recherche postdoctorale se propose d'élargir la problématique de thèse portant sur une lecture du discours entourant le secteur des biotechnologies agricoles à travers le risque, dans une comparaison France-Canada, à celle du secteur des biotechnologies appliquées à la pharmaceutique. À l'aide d'une comparaison intersectorielle (secteurs agricole et pharmaceutique) et entre pays (France et Canada) Christine Chiasson se propose d'examiner comment différentes institutions évoluent ou résistent aux pressions de changement. Cette étude combine un examen de l'évolution du réseau de politique publique (ensemble de groupes d'intérêt et associations professionnelles), du processus sur les risques de cette technologie tel que produit par les institutions, les groupes d'intérêts et les associations professionnelles actifs dans le débat. À l'aide d'un cadre d'analyse du risque développé et testé lors du doctorat, elle se propose d'analyser et de comparer le discours entourant le génie génétique appliqué à la pharmaceutique, à celui qui prévaut autour des applications agricoles de cette technologie.

### *« Penser la gouvernance internationale »*

#### **LAURENT PECH**

Cette recherche postdoctorale s'axe essentiellement autour du concept de gouvernance internationale. Autour de ce thème central, Laurent Pech entend préciser les enjeux théoriques posés par l'émergence de ce concept de gouvernance internationale et notamment sur le plan normatif, c'est-à-dire sur les modalités (acteurs, procédures, type de règles) de production des normes qui trouvent à s'appliquer dans la sphère internationale et qui s'imposent aux États. Il s'agira de démontrer en quoi l'appel à la gouvernance internationale est porteur d'évolution pour les concepts de démocratie, de souveraineté, et de régulation juridique tels qu'ils sont définis dans le cadre d'un État-nation.

*« Mondialisation, flux migratoires et transformations de la citoyenneté »*

#### **ÉLAINE THOMAS**

Par son étude sur le mouvement des « sans papiers » en France et le débat sur la régularisation des immigrants illégaux qui s'en suivit, Elaine Thomas vise à contribuer à l'analyse des nouvelles formes et pratiques de citoyenneté (en tant que participation) qui émergent des revendications contestataires de la « société civile ». Elle va aussi s'attacher à l'étude du discours entourant certains débats allemands comparables aux débats français et britannique. Notamment l'idée d'un *Leitkultur* (une « culture de référence »), avancée comme un effort visant à relégitimer l'idée d'une *Kultur* en modifiant la conception de culture qui la soutient. De même pour les controverses récentes entourant les efforts visant à légaliser la double nationalité. Cette étude analysera les réactions politiques contradictoires entourant la redéfinition démocratique de l'appartenance et de la communauté politique en Allemagne.

« Une longue et patiente explication : le discours des organisations internationales sur la mondialisation néolibérale »

par Olivier Régol et Éric Pineault

L'analyse du discours de cinq organisations internationales (FMI, Banque mondiale, Banque des Règlements Internationaux, OCDE et Gatt-OMC) met en lumière la mutation du système économique international depuis la fin de Bretton Woods, ainsi que l'évolution et l'approfondissement du rôle de ces organisations dans le processus de mondialisation néolibérale. Ces organisations s'outillent pour réguler via la mise en place de mécanismes organisationnels et communicationnels. Ce processus politique de mondialisation économique s'arrime structurellement à une transformation de la forme de l'État entamée depuis les années 1980 dans les sociétés capitalistes avancées. Leur implication est double. Nous assistons à un transfert de régulation du national étatique vers le supranational et ces organisations apparaissent comme un lieu de production idéologique qui renforce et soutient le tournant néolibéral et la mondialisation. La régulation de la mondialisation n'est plus politique mais technocratique. Cette dépolitisation s'accompagne d'un approfondissement qualitatif du discours de ces organisations. Elles dépassent leur mandat initial pour évoquer la nature humaine (sous la perspective de l'homo oeconomicus) et les progrès technologiques, comme facteurs légitimant leur rôle moteur dans ce processus de mondialisation néolibérale. Ce révisionnisme historique fait fi des grandes transformations qui ont bouleversé les peuples et les civilisations dans leur ensemble afin de présenter l'actuelle mondialisation néolibérale comme inéluçable et « naturelle ».

Résumé de la conférence publique prononcée par les auteurs à L'UQAM le 11 septembre 2003.

Retour sur la mission du professeur Jean-Marie Viprey à la Chaire MCD.

*Corneille a-t-il écrit certaines des pièces les plus célèbres de Molière ?*

C'est de manière positive que Dominique Labbé répond à cette troublante interrogation (ou supercherie littéraire c'est selon) qui tourmente le monde littéraire depuis près d'un siècle, dans son essai *Corneille dans l'ombre de Molière. Histoire d'une découverte*, paru aux éditions Les Impressions Nouvelles au mois de mai 2003. L'originalité du travail de Dominique Labbé réside dans la méthode d'investigation utilisée. C'est en effet en recourant à la statistique textuelle rendue possible par l'analyse de texte assistée par ordinateur, notamment grâce au calcul de la « distance intertextuelle » (c'est-à-dire l'écart entre les vocabulaires employés dans les différents textes dont on cherche à déterminer les auteurs), que Dominique Labbé en vient à affirmer que « Corneille a très probablement écrit la majorité des pièces de Molière ». Depuis, la polémique autour de cette curieuse et passionnante découverte ne cesse de s'alimenter de sources diverses, d'autant que les médias produisent leur effet de caisse de résonance. Deux principales critiques ont été adressées au travail de Dominique Labbé. La première provenant du champ de l'histoire littéraire, notamment du Centre de recherche sur l'histoire du théâtre de la prestigieuse université de Paris IV Sorbonne en la personne de Georges Forestier; la seconde du champ de la linguistique appliquée à l'analyse de texte assistée par ordinateur, en la personne de Jean-Marie Viprey, professeur à l'université de Franche-Comté et chercheur au Laboratoire de Sémio-Linguistique, Didactique, Informatique (LASELDI). Que ce soit par la dimension historique et littéraire, ou par la méthodologie d'analyse employée, messieurs Forestier et Viprey ont tout deux réfuté les thèses de Labbé, qui ne s'est pas lui-même privé de répondre à ses « contradicteurs ».

Vous trouverez, sur le site de la Chaire MCD ([www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)) des liens vers l'ensemble des pièces à conviction rassemblées par les divers protagonistes de cette vaste polémique Corneille / Molière.

Pratique du droit à la communication et internet citoyen : L'expérience du Québec

RENCONTRE-DISCUSSION

organisée par : Carrefour mondial de l'internet citoyen

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Projet d'Études sur les technologies de l'Information et des Communications (Projet ETIC) de l'UQAM

Université du Québec à Montréal, mercredi 12 novembre, à partir de 19h Salle DR-200

Objectif de l'activité :

L'objectif principal de cette rencontre-discussion est de réunir autour d'une même table des représentants des milieux communautaire et universitaire québécois intéressés par la problématique de la société de l'information, tout en profitant du passage du professeur Cees Hamelink à Montréal afin d'articuler la discussion autour de la question de la communication citoyenne comme modalité de mise en pratique du droit à la communication. L'objectif premier de cet événement est de susciter une discussion constructive à partir d'expériences diverses, dans le contexte général de préparation du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information).

En effet, du 10 au 12 décembre prochain, se tiendra à Genève la première phase du SMSI. Organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous le haut patronage du Secrétariat général de l'ONU. Ce sommet entend déboucher sur l'édification d'un « nouveau type de société à dimension humaine n'excluant personne, la société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et la connaissance et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent réaliser l'intégralité de leur potentiel et améliorer durablement leur qualité de vie ». Le droit à la communication sera-t-il reconnu dans cette société de l'information promue au niveau international? Que peut nous enseigner l'expérience québécoise dans ce champ de la pratique du droit de communiquer qu'est l'internet citoyen?

Notice biographique du conférencier invité :

Le Dr **Cees J. Hamelink** a fait ses études en philosophie et en psychologie à Amsterdam. Il est professeur en communication internationale à l'Université d'Amsterdam et professeur des médias, de la religion et de la culture à l'Université libre d'Amsterdam. Le professeur Hamelink a également œuvré en tant que journaliste, ainsi que consultant sur les politiques médiatiques et de communication pour le compte de plusieurs organismes internationaux et gouvernements nationaux. Il est présentement directeur du *International Journal for Communication Studies : Gazette*, ancien président de l'Association internationale d'études et recherches en information (AIÉRI), président de la *Dutch Federation for Human Rights*, initiateur du *People's Communication Charter*, et membre du conseil d'administration de la *International Communication Association* ainsi que de l'agence de presse internationale *Inter Press Service*. Le professeur Hamelink a donné des conférences dans plus de 40 pays et est actuellement conseiller spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies en vue du prochain Sommet mondial sur la société de l'information.

Parmi les seize livres dont il est l'auteur, on soulignera *Cultural Autonomy in Global Communications* (1983), *Finance and Information* (1983), *The Technology Gamble* (1988), *The Politics of World Communication* (1994), *World Communication* (1995), *The Ethics of Cyberspace* (2000), and *Human Rights for Communicators* (sous presse, 2003). Le professeur Hamelink est également invité régulièrement à commenter l'actualité à la radio-télévision néerlandaise.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Raphaël Canet : [canet.raphael@uqam.ca](mailto:canet.raphael@uqam.ca) 987-3000 poste 4897

Emmanuelle Juan : [juan.emmanuelle@uqam.ca](mailto:juan.emmanuelle@uqam.ca) 987-3000 poste 3366

le site de la Chaire : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

## De la prise du pouvoir au contre-pouvoir dans l'expérience des MTD en Argentine.

Par Elena Bessa

Après la crise de décembre 2001, différents secteurs de la société argentine se sont rassemblés autour d'un processus d'intense mobilisation socio-politique. On a pu observer l'émergence de nouvelles organisations contestataires et surtout le renforcement d'organisations déjà existantes. *La Coordinadora Anibal Veron* constitue un exemple de ce processus de consolidation de l'action et du discours contestataires. Cette organisation regroupe treize MTD (Mouvements de Travailleurs sans travail) de la province de Buenos Aires organisés selon une structure démocratique, horizontale, autonome, et locale. Il est intéressant de noter, qu'à la différence d'autres groupes protestataires, les MTD ne possèdent aucune affiliation politique, religieuse ou syndicale. Par ailleurs, l'une des principales caractéristiques des MTD réside dans l'hétérogénéité de ses rangs, à savoir des chômeurs héritiers d'une longue tradition syndicale, des étudiants universitaires, des jeunes sans aucune expérience politique, des employés du secteur public, des professionnels sans emploi, des anciens combattants des organisations subversives des années 70 aussi bien que des prêtres auparavant adeptes de la Théologie de la Libération. Sans aucun doute, une multiplicité d'expériences convergent au sein des MTD qui composent la *Coordinadora Anibal Veron*.

En janvier 2003, nous avons réalisé en Argentine une série d'entretiens avec des représentants

de différentes MTD. Voici un bref aperçu du type d'action protestataire mis en place par ces organisations. Commençons par signaler que la principale différence idéologique entre les MTD et les organisations socio-politiques des années 60 et 70 réside dans l'abandon de l'idée de *prise du pouvoir* d'État par les *sujets révolutionnaires*. L'image de la colonne du Che Guevara marchant de Sierra Maestra à Santa Clara et ensuite à La Havana illustre clairement la notion de *prise du pouvoir*. Or, les MTD adhèrent à l'idée de construction de *contre-pouvoir* par la *résistance* de la *multitude*. Ces organisations récupèrent la notion de contre-pouvoir essentiellement au sens d'invention de nouvelles « pratiques de résistance ». On ne peut douter que ces pratiques sont en lien avec le phénomène de l'exclusion sociale et de la recherche de solutions alternatives. Plus précisément l'idée de contre-pouvoir réfère à la mise en pratique d'une « sociabilité non-capitaliste » axée sur des valeurs solidaires. Les militants des MTD proposent ainsi la construction quotidienne du contre-pouvoir en partant d'une situation concrète, la survie, et d'un endroit particulier, le quartier, « el barrio ». Nous sommes tentés de dire que les militants des MTD adoptent une attitude « foucauldienne » vis-à-vis du pouvoir qui s'exprime dans cette phase : « le pouvoir ne se prend pas : il se construit ».

Il est incontestable que la conception de changement social des MTD n'est plus en rapport avec l'idée

de substitution du pouvoir d'État. Or actuellement, les « pratiques de résistance » se construisent à l'intérieur d'un cadre de permanente négociation et de confrontation avec l'État, en tant que pourvoyeur de subsides matériels nécessaires au fonctionnement de ces organisations. En effet, les coopératives de travail autogestionnaires, inspirées du modèle de la « commune » et mises en fonctionnement par les MTD, dépendent des subsides étatiques. À la lumière de ce qui précède, pour les militants des MTD les notions de résistance et de contre-pouvoir sont l'objet d'une réflexion sans relâche. Ces questionnements se déroulent dans les ateliers d'éducation politique existants au sein de chacun des MTD. En outre, leur réflexion s'inspire souvent des débats théoriques entretenus par Antonio Negri, Michael Hardt, Paolo Virno, John Holloway et Miguel Benasayag, entre autres. De toute évidence, le projet alternatif proposé par les MTD s'inscrit dans le processus de récupération du politique à la suite de la crise de décembre 2001. À cet égard, certains le considèrent comme la nouvelle utopie de la « commune » et d'autres comme la véritable résistance au modèle néolibéral. Finalement, nous soulignerons que la vision de l'émancipation telle que conçue par les MTD n'est plus rattachée à l'idée d'un futur meilleur. Ainsi, les militants nous rappellent que leur « résistance » est quotidienne, car « les *happy ending* n'existent que dans les films de Hollywood ».

Pour en savoir plus, consulter le dossier consacré à la crise argentine sur le site de la Chaire : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

### Construire les Amériques

La Chaire MCD vous invite à participer au colloque international organisé par le Centre Études Internationales et Mondialisation, l'Institut d'Études Internationales de Montréal, et la Chaire MCD.

Montréal, Hôtel OMNI Mont-Royal - du 5 au 7 novembre 2003.

La Chaire MCD vous convie tout particulièrement à la séance « Une démocratie et des valeurs au service des gens ou des marchés? » qui se tiendra le vendredi 07 novembre, de 10h30 à 12h15. Placé sous la présidence de Victor Armony, UQAM/Chaire MCD (Canada), ce panel réunira Maxwell Cameron, Université de Colombie-Britannique (Canada), Isidoro Cheresky, Université de Buenos Aires (Argentine), Marie-Josée Massicotte, Université d'Ottawa (Canada) et Philip Oxhorn, Université McGill (Canada).

Pour plus d'information, consulter le site : [www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

## Entrevue avec Elena Bessa sur les mouvements sociaux en Argentine

Propos recueillis par Emmanuelle Juan

Dans le contexte économique mondial actuel de libéralisme et d'unification des marchés tel l'ALÉNA et le MERCOSUR, la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) s'inscrit comme une nouvelle donnée économiquement contraignante pour nombre de pays latino-américains. Les mesures prises par les États dans les années 90 pour répondre aux exigences des instances économiques internationales et celles aujourd'hui mises en place pour rester compétitifs, ne sont pas sans conséquences pour les individus notamment à l'égard des droits requérant un investissement soutenu de l'État. En l'absence de ces droits dits économiques et sociaux dont les populations sont en principe créancières à l'égard de l'État, on a pu voir naître et se généraliser des contestations sociales qui semblent avoir toute un point commun : une frustration engendrée par l'incapacité de l'État de remplir son rôle. Les moyens d'action diffèrent mais leur objectif semble souvent être le même : se réapproprier l'espace public. L'originalité des moyens d'actions ces dernières années en Argentine se caractérise par deux aspects principaux : la transformation du pouvoir citoyen d'un côté et l'émergence de nouvelles identités, de l'autre côté. Nous nous sommes entretenus avec une chercheuse spécialisée sur les mouvements sociaux en Argentine, notamment ceux de la crise de décembre 2001. Voilà ce qui en ressort.

### Quelles ont été les grandes transformations économiques et politiques, dans le contexte d'adoption du modèle néolibéral, dans les années 90 en Argentine ?

Le processus de transformation de l'État et de la société argentine s'amorce à partir du coup d'État de 76. D'une part, par l'instauration du terrorisme d'État et d'autre part, par l'ouverture économique vers une société de libre marché. Ce processus de déstructuration de l'État populiste des années 40 se consolide durant l'administration de Carlos Menem (1989-1999). Sous prétexte d'impulser la croissance économique du pays, d'importantes réformes sociales, économiques et politiques sont adoptées tout au long des années 90. Il importe de ne pas perdre de vue que ces mesures s'inscrivent dans le modèle de restructuration prescrit par les organisations financières internationales (BM, FMI) pour les pays latino-américains, au lendemain des dictatures militaires. Parmi les principales dispositions du type néolibéral on peut citer : le démantèlement de l'industrie nationale, la privatisation des compagnies d'État, la libéralisation des prix et des marchés ainsi que la décentralisation des services publics, notamment la santé et l'éducation. Suite à l'adoption de ce nouveau modèle de développement, on constate que l'indice du chômage est passé de 7% en 1990 à 21,55% et à 34% (dans les régions défavorisées) en 2001. Ainsi, 5 millions de personnes se retrouvent sans emploi. Alors que, ce nombre n'était que de 1 600 000 en 91. Bref, l'Argentine compte aujourd'hui 20 millions de pauvres.

### Quelle est la réponse citoyenne face à la mutation de l'État notamment face à la montée du chômage et de la pauvreté ?

De toute évidence, le mouvement de contestation citoyenne du milieu des années 90, est en rapport direct d'une part, avec l'expansion du phénomène d'exclusion sociale et d'autre part avec la concentration de la richesse et du revenu aux mains d'une minorité. La fermeture massive de manufactures a entraîné, en plus de la perte d'emploi, la perte des bénéfices sociaux liés traditionnellement au salariat. Par ailleurs, ce processus a engendré non seulement une modification substantielle dans les formes du conflit de travail, mais aussi un glissement des lieux traditionnels du conflit. Dorénavant, celui-ci se déroule en dehors du cadre de l'institution syndicale. De plus, il ne s'agit pas de la mobilisation d'un acteur homogène autour de revendications déterminées, mais plutôt de la mobilisation d'une diversité d'acteurs autour de demandes hétérogènes exprimées de manière spontanée et fragmentée. Il est question de la mise en place d'un processus de confrontation sociale qui se déroule sur la place publique et dans lequel les citoyens dépourvus de leurs droits fondamentaux interpellent l'État en tant que garant de ces droits et de la cohésion sociale.

### Quelles reconfigurations des rapports peut-on voir entre l'État et les citoyens exclus ?

Dans le contexte marqué par la crise économique, la désresponsabilisation de l'État et la perte du pouvoir de médiation des syndicats, émergent des nouvelles modalités de contestation. Par exemple, l'occupation d'édifices publics, l'incendie et la destruction des bâtiments étatiques et les blocages de routes ou « piquetes ». À partir de la fin des années 90, différents secteurs de la société civile adoptent systématiquement la pratique des « piquetes » pour exiger de l'État la prestation de services sociaux de base, de même qu'un programme de soutien financier aux milliers de « sans-emploi ». On peut dire que la popularité de cette mesure s'explique fondamentalement par la capacité de négociation et de pression qui s'est concrétisée par l'interruption de la circulation des marchandises, donc des échanges économiques. Je rajouterai que ces actions contestataires reflètent une demande d'inclusion, dans la communauté politique et économique, des secteurs exclus par le marché. On ne saurait nier que l'évolution du processus de mobilisation citoyenne en Argentine est liée aux graves problématiques économiques et sociales. Mais, il faut aussi admettre que cette évolution est fondamentalement la conséquence de processus culturels et politiques d'une part et de l'articulation de ces processus avec l'expérience historique de luttes ouvrières, étudiantes et pour la défense des droits humains, d'autre part.

**Elena Bessa** est étudiante à la maîtrise en sociologie à l'UQAM. Son mémoire en cours de réalisation sous la direction du Professeur Victor Armony porte sur *Les nouveaux mouvements sociaux et de protestation en Argentine*.

## Perspective sur le Sommet mondial sur la société de l'information.

Par Raphaël Canet

Du 10 au 12 décembre prochain, se tiendra à Genève la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous le haut patronage du Secrétariat général de l'ONU, ce sommet entend déboucher sur l'édification d'un « nouveau type de société à dimension humaine n'excluant personne, la société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et la connaissance et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent réaliser l'intégralité de leur potentiel et améliorer durablement leur qualité de vie<sup>1</sup> ». Pour ce faire, une Déclaration de principes et un Plan d'action, en cours d'élaboration depuis la première réunion du comité préparatoire (Prepcom) en juillet 2002, devraient être adoptés par les délégations officielles rassemblées à Genève. Ces documents seront ensuite réévalués, notamment les parties relatives au développement, lors de la seconde phase de ce Sommet qui se tiendra à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.

Cet événement nous semble d'une importance capitale au regard des deux problématiques fondamentales qu'il soulève, sur le fond d'une part, sur la forme d'autre part.

Sur le fond, le SMSI nous semble reposer sur un pari. Celui d'aborder les thèmes qui ont fait échouer le projet de Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) porté par l'UNESCO dans les années 1970, mais en adoptant un processus de délibération et de négociation d'un nouveau type entre une pluralité d'acteurs. Le NOMIC, revendiqué par les pays du Sud dans la foulée des indépendances et de

l'affirmation politique du mouvement des non-alignés, devait permettre d'introduire une certaine forme de régulation des flux d'information afin de favoriser l'émergence d'un nouvel ordre international post-colonial plus égalitaire. Il déboucha en fait sur un clivage tranché. D'un côté, les pays industrialisés, États-unis en tête, entendaient faire respecter le principe de la libre circulation de l'information (art.19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) et de la libre concurrence. De l'autre, les pays en développement condamnaient le courant unidirectionnel de l'information et réclamaient l'établissement d'une véritable communication entre pays pauvres et riches afin, d'une part de procurer aux pays du Nord une information provenant réellement des pays du Sud et, d'autre part, de permettre aux cultures locales de s'exprimer pleinement (en invoquant l'art. 29 alinéa 2 de la même déclaration). Cet antagonisme entre droit de communiquer et liberté d'informer ne fut jamais surmonté. Le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (*Commission MacBride*) prônant un équilibre dans le flux d'information fut enterré au début des années 80, les États-unis se retirèrent de l'UNESCO en 1985 (réduisant ainsi de 25 % le budget de l'organisation) et, finalement le NOMIC fut officiellement abandonné le 10 novembre 1989. Comment le SMSI va-t-il surmonter ce périlleux écueil de l'alternative entre droit de communiquer et liberté d'informer? Les textes qui vont en émaner vont-ils mettre l'accent sur le développement et l'implantation des infrastructures de communication issues de la technologie de pointe située au Nord ou vont-ils mettre la priorité sur le développement de contenus locaux d'information?

Sur la forme, remarquons que cet événement résulte certes d'une initiative de l'UIT, mais qu'il se place aussi dans la continuité d'une série de grandes conférences et sessions spéciales de l'Assemblée générale des Nations Unies qui visent à promouvoir l'interaction entre la société civile, le secteur privé et les États dans le cadre d'un espace délibératif fourni par les différentes composantes du système onusien. L'ambition exprimée par le secrétariat exécutif du SMSI est de favoriser une participation accrue du secteur non-gouvernemental au sein du Sommet, notamment en avançant des propositions qui se présentent comme de véritables innovations institutionnelles. Ce mode de délibération et de négociation tripartite est conforme au schéma de la gouvernance qui se présente comme une façon de repenser le politique dans un contexte de critique de l'État en proie au déficit démocratique, d'une part, et de crise de la représentation nationale, d'autre part. Les questions que nous sommes alors en droit de poser sont les suivantes : est-ce que l'on démocratise véritablement la société, en l'occurrence de l'information, lorsqu'on ouvre la participation au SMSI à la société civile et au secteur privé? Puisque l'ouverture à la société civile signifie du même coup l'ouverture au secteur privé, ces deux entités ont-elles des ressources identiques afin de prendre part à la négociation sur un même pied d'égalité? Finalement, est-ce que la participation de la société civile ne sert pas simplement à cautionner l'influence grandissante du secteur privé, au nom d'un hypothétique contre-pouvoir (le lucratif contre le non-lucratif), liant ainsi les mains du politique afin de laisser libre cours à l'empire du marché?

<sup>1</sup> Secrétariat du SMSI, *Projet de déclaration de principes*, 26 septembre 2003.

### Pour en savoir plus

R. Canet, « *La société de l'information : retour sur l'avènement d'une priorité mondiale* », 13 mars 2003.

R. Canet, « *Société civile et nouvelle forme de gouvernance : le cas du Sommet mondial sur la société de l'information* », 6 février 2003.

R. Canet, « *Introduction au thème : Les villes et les pouvoirs locaux : Acteurs clés de la société de l'information* », juillet 2002. Textes disponibles dans la rubrique Conférences du site internet de la Chaire MCD : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

## Du gouvernement à la gouvernance

Par Jules Duchastel

La gouvernance en est venue à s'imposer dans tous les domaines de la vie publique. Vocabulaire d'abord associé à la volonté de transparence dans la gestion des entreprises, voire au désir d'y introduire un brin de démocratie, la gouvernance est devenue le maître mot des grandes organisations internationales, mais aussi des acteurs politiques aux divers niveaux de gouvernement. La gouvernance tend à se substituer au gouvernement. Dans l'ordre politique, on peut dire que la gouvernance s'est imposée de manière doublement paradoxale. Le premier paradoxe concerne la visée de la critique derrière ce concept. Les tenants de la gouvernance critiquent à la fois les États non démocratiques et les États démocratiques avancés. Pour les premiers, on y déplore l'absence de démocratie et de règles de droit, pour les seconds, on y critique la surabondance de la réglementation et des interventions de l'État. Le second paradoxe tient à la diversité des promoteurs de cette critique. La critique libérale de l'État véhiculée par les milieux d'affaire, les politiciens conservateurs et les grandes organisations internationales est doublée par la critique libertaire des mouvements sociaux et de la société civile. Il n'est dès lors pas surprenant de constater une certaine unanimité derrière une notion qui pour paraître évidente n'est cependant pas sans poser de sérieux problèmes à notre conception de la démocratie.

La gouvernance s'impose d'elle-même dans la mesure où on lui accole l'épithète de bonne gouvernance. La bonne gouvernance vise à établir des règles et des procédures claires dans l'administration de la chose publique. S'appuyant sur le triptyque de la responsabilité, de l'imputabilité et de la transparence, la bonne gouvernance aspire à une société libre et démocratique. N'est-ce pas ainsi que la chose est présentée aux pays en voie de développement? « Libérez vos marchés, adoptez des règles claires pour la conduite des affaires et aspirez à instaurer un régime démocratique. » Disons que la gouvernance a été davantage préoccupée d'assurer une gestion techno-juridique adaptée aux besoins du commerce et des investissements internationaux que d'instaurer les linéaments d'un régime démocratique. C'est pourquoi le thème de la démocratie n'est devenu un enjeu réel de la gouvernance qu'au moment où la société civile s'est mobilisée autour du thème du déficit démocratique.

**« le gouvernement démocratique s'appuie sur une configuration institutionnelle nationale dans laquelle les diverses institutions économiques et culturelles se rapportent à l'institution politique qui assure l'unité de la société en s'appuyant sur la légitimité démocratique représentative »**

On ne peut comprendre la gouvernance qu'en la rapportant à la crise de légitimité politique que traversent nos sociétés à l'ère de la mondialisation. En effet, la gouvernance semble vouloir se substituer à la logique du gouvernement et la démocratie participative à la démocratie représentative. C'est probablement autour de cette question centrale des formes de la démocratie qu'il est possible de comprendre l'étendue des transformations de la régulation politique qu'entraîne cette nouvelle idéologie de la gouvernance. Disons de manière très succincte que le gouvernement démocratique s'appuie sur une configuration institutionnelle nationale dans laquelle les diverses institutions économiques et culturelles se rapportent à l'institution politique qui assure l'unité de la société en s'appuyant sur la légitimité démocratique représentative. Le citoyen qui tisse des liens sociaux sur la base d'un ensemble de droits et de devoirs (civils, juridiques, politiques, sociaux, culturels) est la figure emblématique de cette légitimité politique. Le modèle de la gouvernance subvertit en quelque sorte cette architecture de la citoyenneté en redessinant les rapports entre les diverses sphères institutionnelles. La gouvernance articule désormais un ensemble d'acteurs appartenant à des mondes différents et dont les relations s'expriment en termes d'intérêts plutôt que de liens. L'État qui dans le modèle démocratique stato-centré représentait un principe de transcendance devient partenaire des acteurs du secteur privé et de la société civile. Le citoyen devenu incorporé (autant au sens de corporation économique que de corps social) ne forme plus une communauté politique, mais devient partie prenante (stakeholders) dans

un processus de négociation d'intérêts particuliers dont le poids respectif est incommensurable.

Les limites du modèle de la gouvernance ne doivent pas nous conduire pour autant à sous-estimer la profondeur de la crise de la gouvernance politique. Autant la critique de l'État que celle de la démocratie représentative dont la nature a été détournée par une logique technobureaucratique a lieu d'être. Il faut pourtant se méfier du modèle de la gouvernance qui se présente aujourd'hui aux acteurs politiques comme, à une récente époque, il s'est présenté aux pays sous-développés, comme un miroir aux alouettes.

**« Disons que la gouvernance a été davantage préoccupée d'assurer une gestion techno-juridique adaptée aux besoins du commerce et des investissements internationaux que d'instaurer les linéaments d'un régime démocratique »**

### A lire :

J. Duchastel et R. Canet, « Du local au global : citoyenneté et transformation des formes de la démocratie » dans B. Jouve et P. Booth, *Vers une citoyenneté urbaine ?*, Québec, P.U.Q., à paraître en 2004.

J. Duchastel, *Fédéralismes et mondialisation. L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté*, Montréal, Athéna éditions, 2003.

L. Pech, « L'Union européenne : entre déficit démocratique et nouvelle gouvernance », *Document de travail de la Chaire MCD*, numéro 2002-06. ([www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca))

## Calendrier des activités prévues pour l'automne 2003

### NOVEMBRE

**Rencontre-débat**  
Mercredi 12 novembre,  
à partir de 19h  
Salle DR-200  
(Voir encadré, p.3)

**Conférence publique**  
Jeudi 20 novembre, 12h30  
Salle A-5020 :  
« Espace politique mondial et  
régulation publicitaire »  
Par **Simon Perrault**, Chercheur  
adjoint au GRADIP

**Conférence publique**  
Jeudi 27 novembre, 12h30  
Salle A-5020 :  
« Le discours du gouvernement  
Charest est-il vraiment novateur ?  
Étude comparative des discours  
d'investissement au Québec de 1960  
à nos jours »  
Par **François Pizarro Noël** et  
**Francis Lacoste**, Chercheurs  
adjoints au GRADIP et  
**Raphaël Canet**, Coordonnateur de la  
Chaire MCD

### Coordonnées

Nous sommes situés au :  
pavillon Thérèse-Casgrain  
Bureau W-5010  
455, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2  
Adresse postale :  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3366  
Télécopieur : (514) 987-7870  
Responsable de MCD : Emmanuelle Juan  
Responsable du graphisme : Josée Bisailon

### Publications de la Chaire

**Fédéralismes et mondialisation**  
**L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté**  
(sous la direction de Jules Duchastel)

**La nation en débat**  
**Entre modernité et post-modernité**  
(Sous la direction de Raphaël Canet et  
Jules Duchastel)

**Nationalismes et société au Québec**  
(Raphaël Canet)

### Louise Beaudoin devient chercheuse associée à la Chaire MCD

Ancienne ministre des relations internationales et ministre de la culture et des communications du gouvernement du Québec, Louise Beaudoin se joindra à l'équipe de la Chaire MCD dès janvier 2004.

### Accueil de Professeurs associés ou invités

La Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie de l'UQAM a eu le plaisir d'accueillir plusieurs professeurs associés ou invités au cours de l'automne 2003. Plusieurs activités publiques ont été organisées pour s'enrichir de leurs expertises et surtout pour que ces coopérations soient toujours le lieu de fructueux échanges

### La Professeure Fernanda Antônia Fonseca Sobral

Professeure invitée par le département de sociologie de l'UQAM, rattachée à l'Université de Brasilia, (Brésil), elle a donné un séminaire interne intitulé « Portrait socio-politique du Brésil : le nouveau gouvernement » le 26 août 2003 à l'UQAM.

### Le Professeur Gabriel Kessler

Professeur invité par le département de sociologie de l'UQAM, associé à l'Université Nationale de General Sarmiento (Buenos Aires, Argentine), Chercheur au Conseil National de recherche en Argentine (CONICET), il a donné une conférence publique intitulée « La question sociale et la nouvelle pauvreté en Argentine » le 23 septembre 2003 à l'UQAM.

### Le Professeur Jean-Marie Viprey

Chercheur associé à la Chaire, il a donné un séminaire interne, une conférence publique et a participé à un panel de discussion avec Régine Robin et Jules Duchastel comme contradicteurs sur le thème « Discours politique et discours littéraire : objet et méthode ». Sa conférence publique « Corneille dans l'ombre de Molière? Retour sur la méthode d'analyse de texte » tenue à l'UQAM le 25 septembre 2003, a mis en lumière les lacunes de la méthode informatique qui a permis à un chercheur, Dominique Labbé, d'affirmer que Corneille a écrit des pièces célèbres de Molière. François Daoust, Analyste informatique au centre ATO de l'UQAM et concepteur du logiciel SATO, à son tour, a éclairé l'audience sur ces méthodes d'analyse de texte.

### Le Professeur Abderrahim El Omari

Professeur associé à l'UQAM, Professeur habilité à l'Université Cadi Ayyad (Maroc) et Chroniqueur politique, il a donné une conférence publique sur le thème « Comment se préparent les kamikazes? Les attentats de Casablanca et la fin d'un mythe marocain » tenue à l'UQAM le 9 octobre 2003.

### Les livres à paraître

*L'énigme argentine. Images d'une société en crise.*  
(Victor Armony)

*La régulation néolibérale : crise ou ajustements*  
(Sous la direction de Jules Duchastel et Raphaël Canet)



Les publications de la Chaire sont réalisées en coédition avec  
Athéna Éditions ([athenaeditions.net](http://athenaeditions.net))

### Membres de la Chaire MCD

**Titulaire**  
Jules Duchastel

**Directeurs de recherche**  
Victor Armony  
Jacques Beauchemin  
Gilles Bourque  
Éric Pineault

**Agents de recherche**  
Canet, Raphaël, coordonnateur  
Juan, Emmanuelle,  
coordonnatrice adjointe

**Les chercheurs adjoints**  
Pizarro Noël François,  
responsable méthodologique  
Beaupré-Laforest Catherine  
Bellerose Charles  
Bessa Elena  
Caillé Geneviève  
Jacques Guillaume  
Lacoste J.Francis  
Lafortune Jean-Marie  
Perrault Simon  
Poirier Daphnée  
Réglol Olivier